



**ATELIERS :** (cochez les ateliers auxquels vous souhaitez participer)

## Vendredi 14 Novembre

Matin

08h45 - 09H30

- Vertige positionnel paroxystique bénin : J.P. Sauvage
- Anesthésie locale et potentialisée en otologie : A. Lamrani, H.Menu
- Implants de l'oreille moyenne : Th. Mom, J.P. Lavieille
- Implants cochléaires et système vestibulaire : A. Chays, A. Gentine
- Chirurgie de l'oreille moyenne : otoendoscopie VS tympanoplastie en technique fermée : P.Romanet, V. Strunski
- Dépistage de la surdité de l'enfant de la naissance à l'âge de un an : I. Ruzza, Y. Lerosey
- Symposium Interacoustics

9h30 - 10H15

- Les vertiges positionnels – Bilan clinique et paraclinique : J.P. Sauvage, A. Gentine
- Abords chirurgicaux des neurinomes de l'acoustique : J.P. Marie, G. Lamas
- Oreilles décollées – Chirurgie de reconstruction du pavillon de l'oreille : F. Disant, F. Denoyelle
- Implants cochléaires de l'enfant : E. Radafy, M. Mondain
- Chirurgie de l'oreille moyenne : les ossiculoplasties : J.C. Chobaut , M.P. Thill
- Symposium Collin ORL
- Communications libres

10h45 *Séance inaugurale (Amphi Louis Pasteur)*

11h15 *Table ronde (Amphi Louis Pasteur)*

Prise en charge précoce de la surdité de l'enfant  
Modérateur : E.N. Garabedian

Après-midi

14h00 – 14H45

- Vertige positionnel paroxystique bénin - sa prise en charge : A. Sémont
- Prise en charge des troubles pharyngo-laryngés par atteinte des nerfs mixtes : C. Chevalier
- Implants de l'oreille moyenne chez l'enfant : V. Couloigner
- Symposium Neurelec
- Chirurgie de l'oreille moyenne : technique ouverte, technique fermée : C. Martin, O. Deguine
- Maladie de l'oreille et pathologie auto-immune : P.Y. Hatron, D. Decroix
- Bilan stéréoaudiométrique : JN. Hanson, M. Turki, J.P. Trogneux

14h45 *Table ronde (Amphi Louis Pasteur)*

Otologie – Quel futur ?  
Modérateur : J.P. Bébéar

16h45 – 17H30

- Acouphènes : Progrès technologiques : B.Frchet
- Chirurgie des syndromes vestibulaires périphériques : H. Lacombe, C. Vincent
- Radiologie de l'oreille moyenne : F. Dubrulle
- Symposium Cochlear
- Chirurgie de l'oreille moyenne : les poches de rétraction : Th. Van Den Abbeele, Ch. Dubreuil
- Les otites aiguës : R. Marianowski, P. Fayoux
- Orthophonie et audiophonologie : les techniques de rééducation précoce (implants cochléaires enfants sourds) : Mme N. Delporte, I. Ruzza

17h30 *Table ronde (Amphi Louis Pasteur)*

Presbycousie : quelle prise en charge ?  
Modérateur : M. Mondain

**ATELIERS :** (cochez les ateliers auxquels vous souhaitez participer)

## Samedi 15 Novembre

Matin

08h45 – 9H30

- Acouphènes prise en charge actuelle : H. Rahmania
- Fistules de l'étage antérieur de la base du crâne : E. Reyt, J.M. Klossek
- Otite séreuse de l'enfant et poche de rétraction : E.N. Garabedian, N. Yahi
- Symposium Med-El
- Chirurgie du nerf facial endopétreux : O. Sterkers, S. Schmerber
- Cancer du cavum, prise en charge actuelle : A. Saïdia, B.Coche-Dequeant
- Communications libres

9h30 – 10H15

- Surdités brusques et neurosensorielles : J.L. Poncet, Ph. Bordure
- Embolisation en pathologie ORL et endocrânienne : Ch. Taschner, X. Leclerc
- Implants cochléaires et techniques de cochléostomie : D. Djennaoui, S. Moreau
- Symposium Clarion
- Chirurgie de l'oreille moyenne : techniques de stapédectomie : Ph.Bordure, A. Longuebray
- Implants en stimulation osseuse : D. Portmann, D. Ayache
- Bases anatomo-physiologiques des techniques de rééducation vestibulaire : E. Vitte

10h45 Conférence (Amphi Louis Pasteur)

Les avancées technologiques de l'implant cochléaire

11h30 Table ronde (Amphi Louis Pasteur)

Prise en charge actuelle des Neurinomes de l'acoustique et des tumeurs de l'angle pontocérébelleux  
Modérateur : C. Vincent

Après-midi

14h15 Présentation technologique (Amphi Louis Pasteur)

Implants Cochléaires (Clarion, Cochlear, Med-el, Neurelec)

15h00 Table ronde (Amphi Louis Pasteur)

Quel bilan, quels examens en face d'une pathologie otologique de l'adulte ?  
Modérateur : Ch. Dubreuil

17h00 – 17H45

- Maladie de ménière aspects actuels : M. Moradkhani
- Neurofibromatose – Prise en charge actuelle : O. Sterkers, C. Vincent
- Cancers et tumeur de l'oreille moyenne : P. Fayoux, A. Delattre
- Centre de référence et implants cochléaires : P. Govaerts
- Chirurgie de l'oreille moyenne : entraînement chirurgical à la chirurgie de l'oreille moyenne : A. Angot
- Techniques de rééducation : A. Lauer, E. Blin, D. Gerbaulet
- Communications libres

## TRANSPORT :

- Je souhaite recevoir un fichet réduction SNCF
- Je souhaite recevoir le code réduction Air France



## RESERVATION HOTELIERE :

Catégorie d'hôtel		Nuit du 13 Novembre Tarif base chambre single*	Nuit du 14 Novembre Tarif base chambre single
Hermitage Gantois	★★★★	225 €	225 €
Carlton	★★★★	160 €	160 €
Crowne Plaza	★★★★	175 €	175 €
Grand hôtel Bellevue	★★★★☆	140 €	140 €
Novotel Lille Gare	★★★★☆	139 €	129 €
Mercure Opéra	★★★★☆	155 €	95 €
Suitehôtel Lille Europe	★★★★☆	125 €	100 €
Lille Europe	★★★☆☆	88 €	88 €

(\* ) Le tarif de la chambre single pour la nuit du 13 novembre correspond au montant des arrhes à verser.

(\* ) Les petits déjeuners ne sont pas compris dans les tarifs. Prévoir 8 € en hôtel 2\*, entre 12 € et 14 € en hôtels 3\*, entre 14 € et 18 € en 4\*

(\* ) La taxe de séjour n'est pas comprise dans le prix. Prévoir 0.65 € en hôtel 2\*, 0.90 € en hôtel 3\* et 1.10 € en hôtel 4\*. (Tarif de la taxe de séjour, à ce jour, sous réserve de modification de la part de la ville de Lille)

Je réserve une chambre du ...../11/2008 au ...../11/2008 matin, soit ..... nuits

Nom de l'hôtel choix 1 :  Nom de l'hôtel choix 2 :

En cas d'indisponibilité des deux choix, la réservation sera effectuée sur un autre hôtel.

En chambre  single (1 personne)  Double (2 personnes)  Twin (2 lits séparés)

## REGLEMENT :

Le bulletin d'inscription doit être envoyé avec les règlements suivants :

Droits d'inscription congressiste	.....€
Arrhes réservation hôtelière.	.....€
<i>Les arrhes à verser correspondent au montant de la première nuit.</i>	
Dîner de gala accompagnant 80 € par personne :	.....€
Soit un total de	<input type="text"/> .....€

Le règlement doit être effectué par chèque bancaire, libellé à l'ordre de :  
LIT- congrés Otoforum, 310 Boulevard Clemenceau - 59700 Marcq en Baroeul

**Tout bulletin non accompagné du règlement correspondant ne sera pas pris en compte.**

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et y adhérer sans réserve.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

**Signature et cachet**

### CONDITIONS GENERALES :

Les inscriptions doivent être adressées à Lille International avant le 13 octobre 2008 à l'aide de la demande ci-dessus, et accompagné du règlement correspondant. Dans le cas où les demandes d'hébergement parviendraient après épuisement des contingents de chambres dans la catégorie souhaitée, les organisateurs se réservent le droit d'effectuer votre réservation dans un hôtel de catégorie supérieur ou inférieur, en fonction des disponibilités.

En cas d'absence de chambres, le montant des arrhes hôtelières sera naturellement retourné à l'expéditeur, sans que celui-ci puisse prétendre à une indemnité de quelque nature que ce soit.

Modalités de règlement : Avec le bulletin d'inscription, doit être joint le règlement correspondant aux frais d'inscription, et au montant des arrhes. A réception de votre demande, Lille International vous adressera une confirmation de votre inscription au congrès, ainsi que le nom et adresse de votre hôtel.

Les demandes d'hébergement sans règlement correspondant ne seront pas prises en compte. Les règlements devront impérativement être effectués par chèque bancaire en euros et libellés à l'ordre de LIT - Otoforum.

Prix : Les prix indiqués par le service de réservation ne comprennent pas les petits déjeuners et la taxe de séjour. Ils peuvent être soumis à des variations sans préavis.

Conditions d'annulation : Toute annulation par le congressiste devra être adressée par courrier ou par fax à Lille International, et entraînera les frais suivants :

- Annulation avant le 13 septembre : un montant forfaitaire de 40 € par personne inscrite sera conservé

- Annulation entre le 13 septembre et le 13 octobre : le montant des arrhes hôtelières + 80 € par personne inscrite seront conservés

- Annulation à partir du 13 octobre ou no show : aucun remboursement ne sera possible.

Les contestations ou litiges éventuels sont de la compétence du Tribunal de Commerce de Lille.